

[L'accès à la santé renforcé pour les enfants de moins de 6 ans](#) [1]

Pour rendre effective la visite médicale de tous les enfants avant l'âge de 6 ans, Agnès Buzyn, ministre des Solidarités et de la Santé et Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation nationale renforcent leur parcours de santé. Ce parcours est en cohérence avec les recommandations du Haut conseil de santé publique qui préconise une visite médicale pour détecter, avant 6 ans, les troubles (vision, audition, troubles dys, etc.) ou les risques (exposition au tabac, obésité ...) qui peuvent toucher les jeunes enfants. Il s'agit ainsi d'agir contre les inégalités sociales et territoriales d'accès aux soins.

[En savoir plus \(ministère des Solidarités et de la Santé\)](#) [2]

Liens

[1] <https://www.inshea.fr/fr/content/l%E2%80%99acc%C3%A8s-%C3%A0-la-sant%C3%A9-renforc%C3%A9-pour-les-enfants-de-moins-de-6-ans>

[2] <http://solidarites-sante.gouv.fr/actualites/presse/communiqu%C3%A9s-de-presse/article/agnes-buzyn-ministre-des-solidarites-et-de-la-sante-et-jean-michel-blanquer-417978>